

# Séance ordinaire du conseil municipal du 15 janvier 2024 à 19 h 30



**PAUL GERMAIN**

pgermain@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6239



**JOEY LECKMAN**

**District 1** : Secteurs Bon Air,  
Canadiana et Domaine  
Laurentien  
jleckman@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6301



**PIER-LUC LAURIN**

**District 2** : Secteurs Les  
Clos-Prévostois  
plaurin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6302



**MICHEL MORIN**

**District 3** : Secteurs des  
Pins, Mozart et des  
Patriarches  
mmorin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6303



**MICHÈLE GUAY**

**District 4** : Secteurs historique  
et PSL  
mguay@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6304



**SARA DUPRAS**

**District 5** : Secteurs  
des Chansonniers, Brosseau  
et Joseph  
sdupras@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6305



**PIERRE DAIGNEAULT**

**District 6** : Secteurs des  
Lacs Écho, René et Renaud  
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

### 1.3 Période d'intervention du maire



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

## 1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

### Procès-verbaux à adopter

- Séance extraordinaire du 11 décembre 2023 (Budget 2024);
- Séance ordinaire du 11 décembre 2023;
- Séance extraordinaire du 18 décembre 2023;
- Séance extraordinaire du 21 décembre 2023;
- Séance extraordinaire du 8 janvier 2024; et
- Assemblée publique de consultation du 11 janvier 2024.

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

# Gestion des affaires financières

## 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 15 janvier 2024

<b>Déboursés</b>	
<b>Numéro des chèques et transferts</b>	<b>Total des déboursés</b>
Chèques : 61901 à 62051 Transferts : 90646 à 90776	2 567 095,88 \$

<b>Engagements</b>	
<b>Numéro des bons de commande</b>	<b>Total des engagements</b>
68994 à 69297	1 200 932,12 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

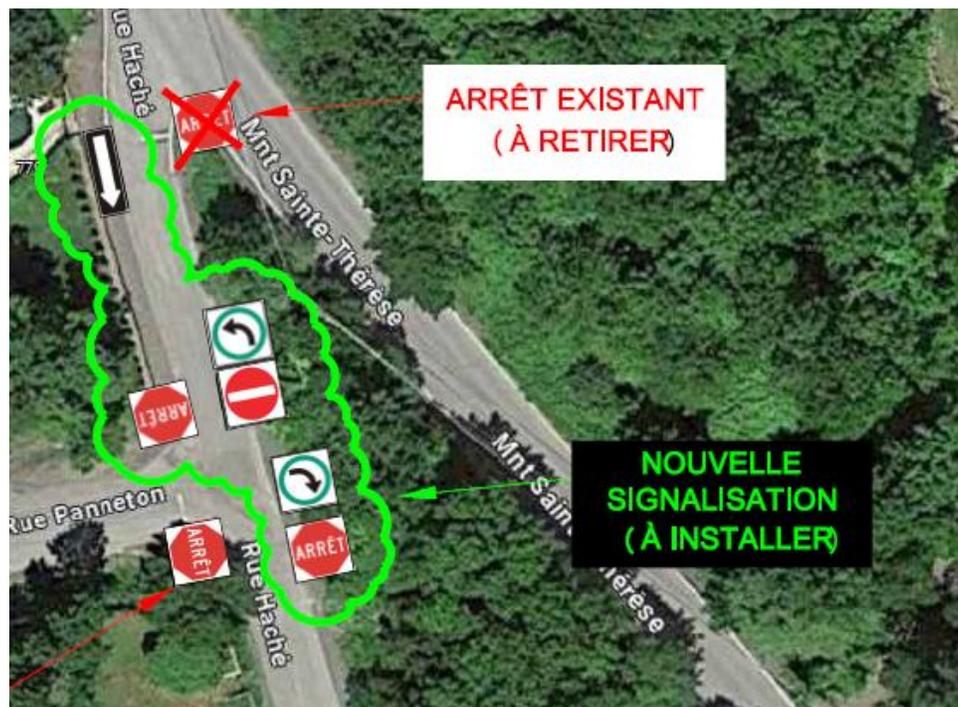
Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion règlementaire

## 3.1 Adoption – Règlement SQ-900-2022-06 amendant le Règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Arrêts obligatoires)

- **Objet du règlement :**  
Ajuster les arrêts obligatoires sur la rue Haché puisqu'une partie de cette rue est maintenant en sens unique



# Gestion règlementaire

## 3.2 Adoption – Règlement 831-1 modifiant le Règlement 831 sur la décarbonation des bâtiments et autres mesures de réduction de gaz à effet de serre

- **Objet du règlement :**  
Préciser les équipements visés par les interdictions et ajouter une exemption visant les équipements de chauffage fonctionnant en biénergie ayant l'électricité comme source principale et fonctionnant à 100 % au moyen de gaz de source renouvelable

# Gestion règlementaire

## 3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2022-07 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Stationnement municipaux)

➤ **Objet du règlement :**

Revoir la permission de stationner un véhicule routier dans les stationnements municipaux. Le stationnement d'un véhicule routier sera donc autorisé en tout temps, et ce, pour une période maximale de douze (12) heures, sous réserves des exceptions prévues au règlement.



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des contrats

## 5.1 Marquage sur la chaussée – Longitudinal – Demande de prix TP-DP-2023-89 – Octroi de contrat

	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant sans taxes</b>	<b>Montant avec taxes</b>
1	Marquage et Traçage du Québec inc.	40 620,07 \$	46 702,92 \$
2	Entreprise T.R.A. (2011) inc.	41 907,08 \$	48 182,66 \$
3	JBM Marquage routier inc.	Aucun prix reçu	
4	Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	Aucun prix reçu	
5	Les Revêtements Scell-tech inc.	Aucun prix reçu	

# Gestion des contrats

**5.2 Services professionnels d'ingénierie – Confection plans et devis, estimation définitive et surveillance des travaux de vidange et de disposition des boues de l'étang numéro 1 de la station d'épuration des eaux usées – Demande de prix TP-DP-2023-97 – Octroi de contrat**

	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant sans taxes</b>	<b>Montant avec taxes</b>
1	Avizo Experts-Conseils inc.	19 215,00 \$	22 092,45 \$
2	GBi Experts-conseils inc.	21 400,00 \$	24 604,65 \$
3	BHP Experts Conseils S.E.C.	23 750,00 \$	27 306,56 \$
4	Équipe Laurence inc.	Aucun prix reçu	

# Gestion des contrats

**5.3** Conversion des luminaires au DEL – Travaux fils de moyenne tension – Demande de prix TP-DP-2024-03 – Octroi de contrat

	<b>Fournisseur</b>	<b>Montant sans taxes</b>	<b>Montant avec taxes</b>
1	Laurin, Laurin (1991) inc.	29 595,00 \$	34 026,85 \$
2	Ligne STE inc.	Aucun prix reçu	
3	Lanauco Ltée	Aucun prix reçu	



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des infrastructures

6.1 Engagement à procéder à l'élaboration d'un plan de gestion des actifs relatif aux infrastructures en eau potable (PGA-Eau)

## Taux d'aide financière – PRIMEAU 2023

jusqu'au 31 décembre 2027

Catégorie de projets	Taux de base	Majorations			Taux MAX.	
		Population	Critères écoresponsables			Consolidation des milieux de vie
			SQEEP	PGA*		
<b>VOLET 1 – Études préliminaires, plans et devis et réalisation des travaux</b>						
Infrastructures d'eau, y compris l'implantation de services	35	P 20 M 10	20	20	–	P 95 M 85 G 75
Prolongement de conduites	15	P 10 M 5				10
<b>VOLET 2 – Renouvellement de conduites d'eau</b>						
Renouvellement de conduites	65	–	5	5	5	80

## Taux d'aide financière – PRIMEAU 2023

Du 1<sup>er</sup> janvier 2028 au 31 décembre 2031

Catégorie de projets	Taux de base	Majorations			Taux MAX.	
		Population	Critères écoresponsables (SQEEP-PGA)	Consolidation des milieux de vie		
						<b>VOLET 1 – Études préliminaires, plans et devis et réalisation des travaux</b>
Infrastructures d'eau, y compris l'implantation de services	35	P 20 M 10	40	–	–	P 95 M 85 G 75
Prolongement de conduites	15	P 10 M 5				10
<b>VOLET 2 – Renouvellement de conduites d'eau</b>						
Renouvellement de conduites	65	–	10	5	5	80



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

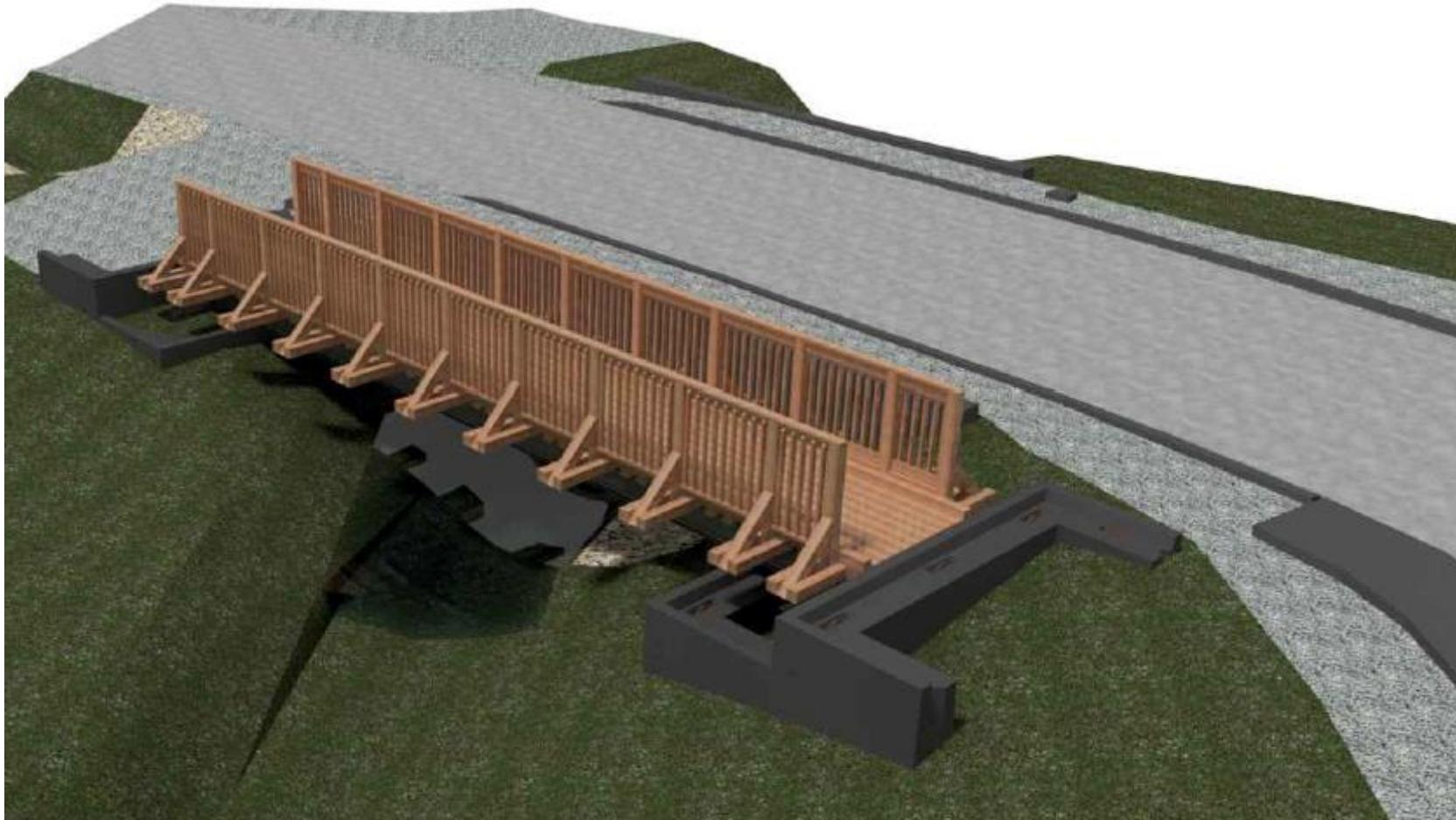
Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des infrastructures

6.3 Dépôt d'une demande d'aide financière – Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) – Passerelle piétonnière près de l'école des Falaises





Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion de l'urbanisme

**10.1** Cession aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels – Demande de permis de lotissement numéro 2023-0017 – Création des lots 6 610 921 et 6 610 922 du cadastre du Québec





Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

**Lundi 12 février 2024 à 19 h 30**

Bonne fin de soirée !